

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 11851**

Intitulé

MASTER : MASTER Domaine Sciences, Technologies, Santé, Mention Informatique, Spécialité Ingénierie des Logiciels et des Connaissances

| AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION | QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION |
|--|--|
| Université de Strasbourg, Ministère chargé de l'enseignement supérieur | Recteur de l'académie, Président de l'Université de Strasbourg |

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

114 Mathématiques, 326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat :

- Elaborer des systèmes d'informations
- Administrer des bases de données et de systèmes d'aide à la décision
- Diriger des projet
- Conseiller en tant que consultant (fonctionnel, assistance à maîtrise d'ouvrage, ...)

Compétences disciplinaires spécifiques :

- analyse d'un problème complexe, production de structures de données et d'algorithmes et implantation dans un langage procédural, fonctionnel ou logique.

- conception et gestion de systèmes d'informations complexes.

Compétences scientifiques générales :

- raisonnement abstrait en utilisant un formalisme donné.

Compétences transversales :

- exposer une problématique scientifique en anglais.

- comprendre et utiliser les futures technologies liées à l'informatique.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Les sociétés de service
- Les sociétés industrielles
- Le secteur de la banque et de l'assurance
- Les administrations et services publics
- Les laboratoires de recherche

- Architecte et administrateur de bases de données

- Analyste et ingénieur système

- Architecte produit

- Chef de projet maitrise d'ouvrage

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1805 : Études et développement informatique

M1802 : Expertise et support en systèmes d'information

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Cette formation universitaire est validée par 120 crédits ECTS (soit 4 semestres à 30 crédits chacun). A coté d'enseignements disciplinaires, cette formation offre une ouverture vers d'autres enseignements avec une UE libre, une option à choisir parmi les autres spéciliatés de master, des UE de langues et un module d'ouverture professionnelle. Un projet, un travail d'étude et de recherche ainsi qu'un stage occupant tout le dernier semestre concourent à développer l'autonomie et à donner une expérience dans l'étude, la conception et la gestion de projets.

Validité des composantes acquises : illimitée

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION | OUINON | COMPOSITION DES JURYS |
|--|--------|-----------------------|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X | Jury de diplôme |

| | | |
|---|---|---|
| En contrat d'apprentissage | X | Jury d'admission : Commission pédagogique de l'UFR Autres jurys : Enseignants-chercheurs et professionnels |
| Après un parcours de formation continue | X | Jury du diplôme |
| En contrat de professionnalisation | X | Jury d'admission : Commission pédagogique de l'UFR Autres jurys : Enseignants-chercheurs et professionnels |
| Par candidature individuelle | X | Possible pour partie du diplôme par VES ou VAPP |
| Par expérience dispositif VAE | X | Enseignants-chercheurs et professionnels |

| | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie | | X |
| Accessible en Polynésie Française | | X |

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Décret du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 19 mars 2012 relatif aux habilitations de l'Université de Strasbourg à délivrer les diplômes nationaux.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Site de l'Observatoire régional de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle des étudiants (ORESIFE) : <http://www.unistra.fr/index.php?id=102>

Autres sources d'information :

Site de l'Université de Strasbourg : <http://www.unistra.fr>

Site de la composante : <http://mathinfo.unistra.fr>

[Site web de l'Université de Strasbourg](#)

Lieu(x) de certification :

Université de Strasbourg : Alsace Lorraine Champagne-Ardennes - Bas-Rhin (67) [STRASBOURG]

Université de Strasbourg

4 rue Blaise Pascal

CS 90032

F-67081 Strasbourg cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Strasbourg

4 rue Blaise Pascal

CS 90032

F-67081 Strasbourg cedex

Historique de la certification :